

Tempo

N°35 Oct. 2020

Le magazine de la ville de La Réole

Budget

2020 : un budget de transition

4 & 6

Projet de ville

La Réole poursuit sa mue

7 & 8

Citoyenneté

Améliorer son cadre de vie

14

Réolaises, Réolais,

Depuis plusieurs mois, nous devons faire face à une crise sanitaire sans précédent. Cette situation a énormément perturbé les élections municipales avec un premier tour le 15 mars et une installation des nouveaux conseillers municipaux seulement le 23 mai. Je tenais à remercier l'ensemble des services municipaux pour leur engagement sans faille durant cette période. Remercier aussi les nouveaux élus et les bénévoles qui ont su se mobiliser pour aider les personnes les plus fragiles.

Les 27 conseillères et conseillers de l'équipe ont pris place au sein du nouveau conseil municipal pour mettre en œuvre le projet sur lequel la majorité actuelle a été élue. Après cette période de confinement très contraignante, de déconfinement progressif imposé et rythmé par le gouvernement, les vacances étaient très attendues par l'ensemble des Français et surtout indispensables pour se ressourcer et aborder cette rentrée très compliquée.

Malgré les difficultés rencontrées, les contraintes sanitaires, ne nous laissons pas gagner par le défaitisme et inspirons-nous de cette parole de l'optimiste Winston Churchill qui disait : « Voyons l'opportunité dans chaque difficulté ».

Quoi qu'il en soit, nous serons là à vos côtés et mettrons tout en œuvre pour que les mois qui viennent se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Bruno Marty, Maire de La Réole



Hommage à Denis Nietzreba

Il était un papa et un papi aimant, un guerrier des stades, un coach, un passionné, un ami, un agent des services techniques de la ville, un collègue exemplaire disponible et apprécié de tous. C'était « le Niet ». Son regard d'un bleu profond et son sourire nous manquent cruellement.



L'équipe municipale

➤ **Bruno Marty**
Maire de La Réole



Bernadette Cousin

1^{ère} adjointe en charge de la vie sportive et associative, du suivi des grands travaux et de la coordination de l'organisation municipale.



Luc Sonilhac

2^e adjoint en charge de la réussite éducative, du retour à l'emploi et de la formation.



Sophie Vaultier

3^e adjointe en charge de l'urbanisme, du Projet de Ville et du développement durable.



Jean-François Moro

4^e adjoint en charge des travaux, de la propreté et de l'entretien des équipements communaux.



Camille Estournès

5^e adjointe en charge de l'égalité et de la participation citoyenne.



Christophe Gardner

6^e adjoint en charge de la culture et de la communication.



Hélène Delavallade

7^e adjointe en charge des commerces et de la vie locale.



Luc Darcos

8^e adjoint en charge des solidarités et de l'action sociale.



Les conseillers délégués

- ▶ **Raymond Vaillier**
Délégué au tourisme, au patrimoine et à l'animation du label « Ville d'art et d'histoire ».
- ▶ **Martine Bouillon**
Déléguée à la proximité.
- ▶ **Mario Covolan**
Délégué à la voirie et à la gestion des installations municipales.
- ▶ **Vincent Gorse**
Délégué aux finances, au budget et aux ressources humaines.



Les conseillers municipaux

- ▶ Milouda M'Ssieh
- ▶ Laure Jordan-Meille
- ▶ Joël Chavaux
- ▶ Gaëtan Loustalot
- ▶ Catherine Dusseau
- ▶ Ismaël Azouagh
- ▶ Audrey Urda
- ▶ Christelle Feydel
- ▶ Cédric Nowotarski
- ▶ Christine Cabos
- ▶ Latifa Derhou
- ▶ Laurent Bignolles-Sorbié
- ▶ Odile Boy
- ▶ Abdallah Boudalil



Les élus aux commissions municipales

Conseil d'administration de l'hôpital

- ▶ Bruno Marty

- ▶ Vincent Gorse
- ▶ Cédric Nowotarski
- ▶ Laurent Bignolles-Sorbié

Conseil d'administration du CCAS

- ▶ Luc Darcos
- ▶ Christelle Feydel
- ▶ Martine Bouillon
- ▶ Laure Jordan Meille
- ▶ Audrey Urda
- ▶ Milouda M'Ssieh
- ▶ Odile Boy

Conseil d'administration de la caisse des écoles

- ▶ Bruno Marty
- ▶ Luc Sonilhac
- ▶ Abdalah Boudalil

Conseil d'administration du SIPHEM

- ▶ Sophie Vaultier
- ▶ Milouda M'Ssieh

Conseil d'administration de la régie municipale

- ▶ Bruno Marty
- ▶ Mario Covolan
- ▶ Jean François Moro
- ▶ Bernadette Cousin
- ▶ Joël Chavaux

Conseil d'administration du SIVU (transports scolaires)

- ▶ Luc Sonilhac
- ▶ Vincent Gorse

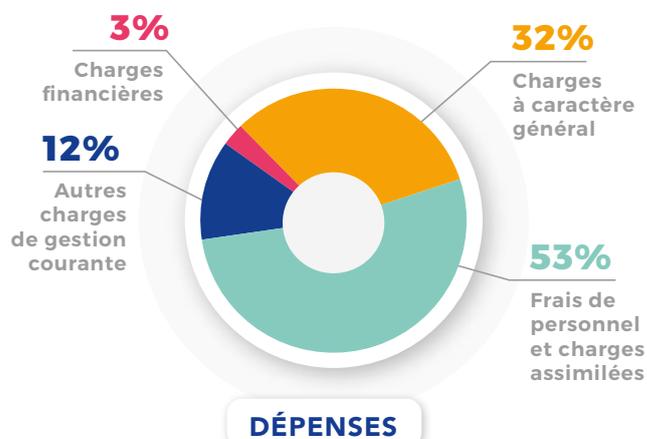
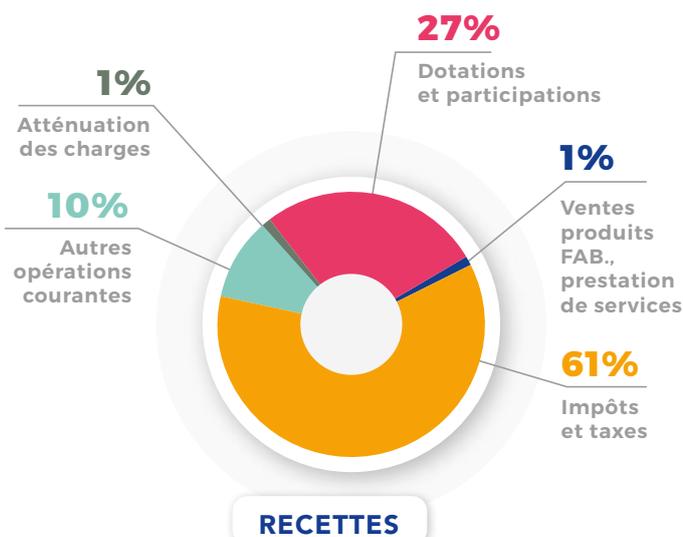
Communauté des Communes du Réolais en Sud Gironde



Le 17 juillet 2020, les élus communautaires se sont réunis en assemblée plénière pour élire le président et les vice-présidents de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde. Sont élus :

- ▶ **M. Francis Zaghet**, Maire de Pondaurat, est élu **président** pour 6 ans
- ▶ **M. Bruno Marty**, Maire de La Réole, **1^{er} vice-président**, en charge de l'économie et du tourisme
- ▶ **M^{me} Clara Delas**, Maire de Mongauzy, est élue **2^e vice-président** en charge de l'enfance-jeunesse
- ▶ **M. Didier Lecourt**, Maire de Saint-Hilaire-de-la-Noaille, est élu **3^e vice-président** en charge de la culture
- ▶ **M. Patrick Monto**, Maire de Savignac, est élu **4^e vice-président** en charge de la voirie et des bâtiments communautaires
- ▶ **M. Stéphane Denoyelle**, Maire de Saint-Pierre-d'Aurillac, est élu **5^e vice-président** en charge du développement social et de la mobilité
- ▶ **M. Pascal Lavergne**, Conseiller municipal de Monségur, est élu **6^e vice-président** en charge de l'urbanisme
- ▶ **M. Philippe Camon-Golya**, Maire d'Auros, est élu **7^e vice-président** en charge de la communication
- ▶ **M. Bernard Pagot**, Maire de Barie, est élu **8^e vice-président** en charge de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention Inondation (GEMAPI)
- ▶ **M. Richard Gautgier**, Maire de Bassane, est élu **9^e vice-président** en charge du sport et de la vie associative.

FONCTIONNEMENT



2020 : un budget de transition

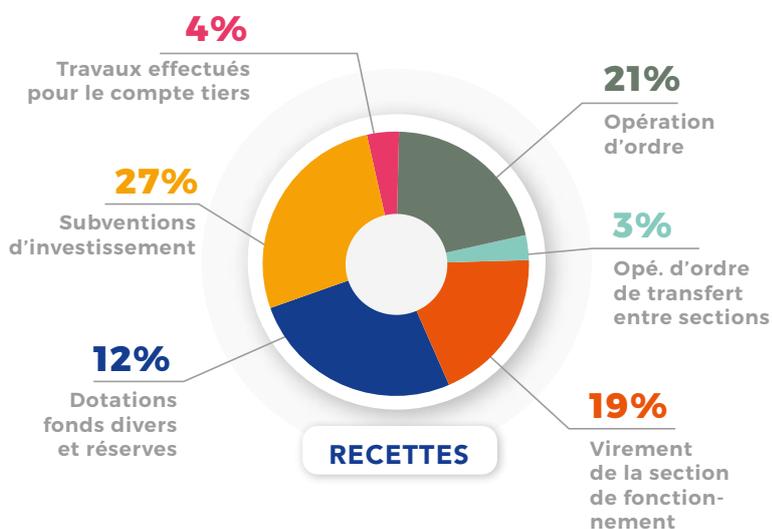
Voté lors du conseil municipal du 15 juillet 2020, le budget de cette année est fortement marqué par la crise du coronavirus. Tout d'abord par sa date avec un vote au deuxième semestre de l'année, conséquence de l'installation très tardive du nouveau conseil municipal. Il témoigne aussi d'importantes dépenses de fonctionnement supplémentaires liées à la sécurité sanitaire et à la solidarité pour atténuer l'impact de la crise, notamment auprès des habitants les plus fragiles.

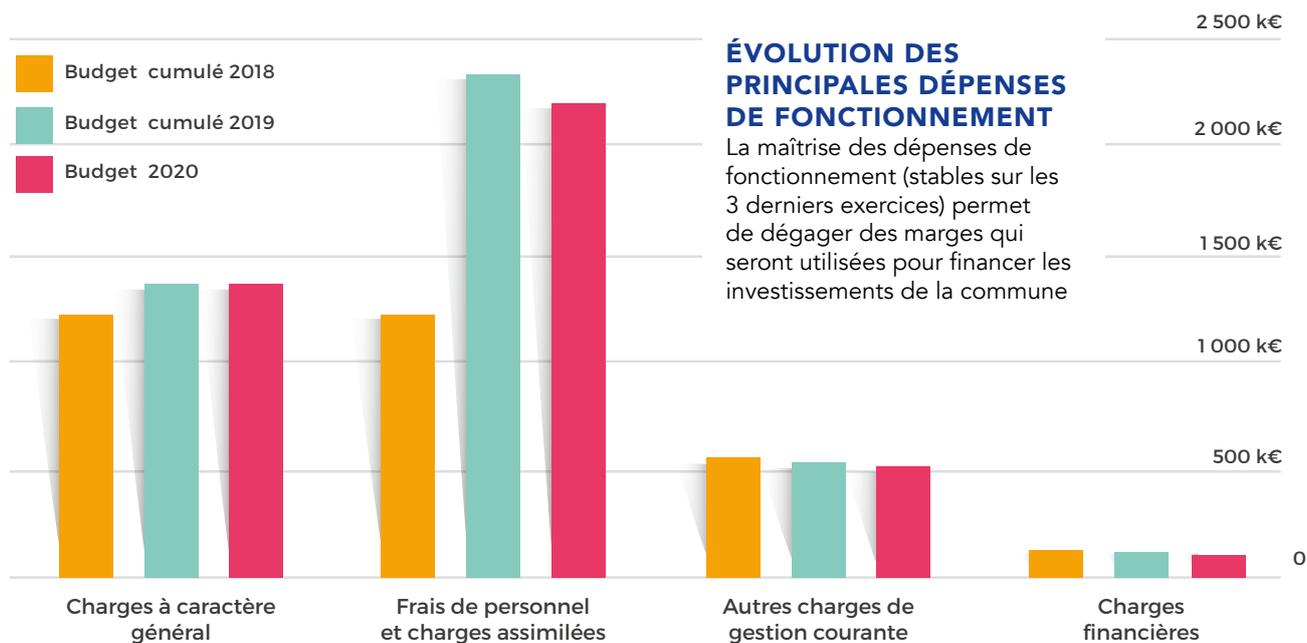
Dans ce contexte, ce budget a été construit pour assurer la transition entre les deux mandatures. Il s'inscrit cependant dans la continuité **en matière de maîtrise de la fiscalité** (pas d'augmentation des impôts), de **maîtrise des dépenses de fonctionnement** et de **non-recours à l'emprunt** sans renoncer à la poursuite des investissements pour le développement de la commune.

La baisse des recettes de l'État, entamée depuis plusieurs années, les incertitudes liées au contexte de récession de la crise du Covid 19, incitent à mettre en chantier les opérations qui s'appuient sur des partenariats et sur notre capacité d'auto-financement. C'est grâce à cette gestion précise et responsable que nous pouvons convaincre nos partenaires financiers de nous accompagner dans la réhabilitation de notre cité, comme par exemple, dans la rénovation du gymnase Colette Besson (72% de subventions).

C'est l'âme du budget approuvé le 15 juillet dernier.

INVESTISSEMENT





DÉTAIL DES OPÉRATIONS

Travaux église Saint-Pierre

3 400,00 €

Patrimoine locatif immeuble

Peysseguin échoppe

8 600,00 €

Piscine

11 618,00 €

Bassin de rétention (Charros)

28 560,00 €

Parcours sportif de Calonge

36 000,00 €

Travaux écoles primaires

44 121,61 €

Travaux école maternelle

49 940,00 €

Rénovation

du patrimoine communal

106 524 €

CAB 2012 /2015

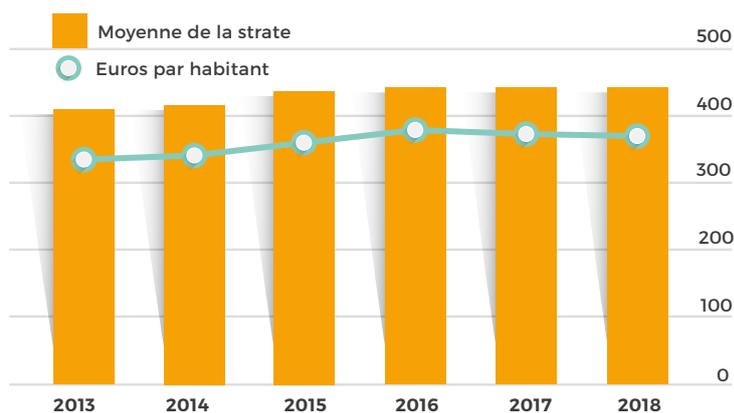
297 000,00 €

Travaux lourds voirie

552 234,90 €

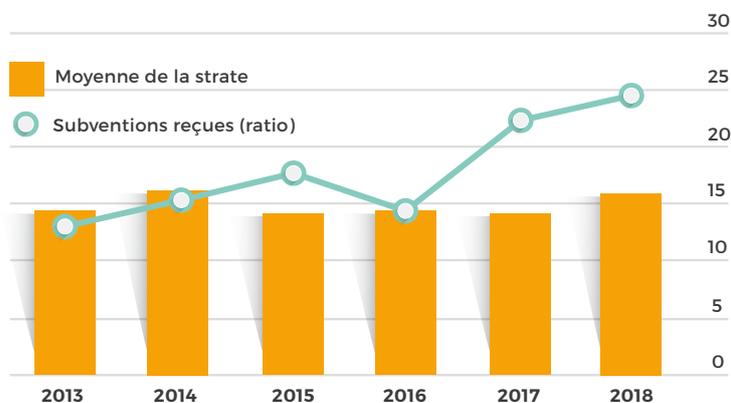
Gymnase Colette Besson

701 119,49 €



IMPÔTS LOCAUX PAR HABITANT

Il est important de noter que la fiscalité par habitant est stable, voire légèrement décroissante depuis 2016.



SUBVENTIONS REÇUES C'est notamment la capacité de la commune (capacité d'autofinancement) à construire des partenariats financiers pour chacune des opérations qui permet de tenir la trajectoire budgétaire sans ralentir les investissements.

Réaménagement des abords du Prieuré et création d'une liaison entre les quais et l'esplanade des Tilleuls



Face aux problématiques de revitalisation du centre-ville, à la nécessaire mise aux normes de la Régie en termes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et à l'arrivée prochaine d'une grande piste cyclable sur les quais de Garonne, la ville de La Réole a été fortement incitée, par ses partenaires locaux et nationaux, à mener une réflexion plus globale.

Aussi, peu à peu, le projet de réaménagement des abords du Prieuré et de création d'une liaison entre les quais et l'esplanade des Tilleuls est né... et a déjà obtenu près de 60% de financements extérieurs, ce qui est exceptionnel dans le contexte actuel. L'objectif est de se rapprocher du plafond maximum de 80% de financements extérieurs (comme pour le gymnase Colette Besson).

Ce projet a pour ambition d'aboutir à la revalorisation de l'un des sites emblématiques du centre-ville et ne se réduit donc pas à la création d'un ascenseur. Il comprend notamment la requalification du jardin public classé, le réaménagement de l'esplanade des Tilleuls, la création d'une liaison innovante entre la ville haute et la ville basse et la rénovation de la Tour Brodequin. Il permettra, par ailleurs, d'accompagner la création d'une future polarité culturelle au sein du Prieuré des Bénédictins, déjà amorcée par l'aménagement de la médiathèque.

Ne recueillant que des avis favorables de la part des partenaires associés, dans le cadre des autorisations d'urbanisme déposées par la commune, ce projet va pouvoir prochainement entrer en phase travaux.

Requalification de la rue Armand Caduc : place à la concertation



La rue Armand Caduc constitue l'artère commerciale historique du centre-ville et concentre tout autant d'atouts que de problématiques (espaces publics vieillissants et inadaptés aux nouveaux usages, mauvaise accessibilité, incivilités et sentiment d'insécurité, etc.). Or, la qualité patrimoniale des espaces publics, associée au caractère historique du patrimoine bâti, méritent d'être révélés.

La Ville de La Réole s'est ainsi engagée à requalifier les espaces publics de cette rue emblématique pour la rendre plus accessible, agréable, conviviale, vertueuse au plan environnemental et attractive.

La commune souhaite que ce projet soit coconstruit et partagé par toutes celles et ceux que ce projet intéresse. Des réunions publiques et ateliers participatifs ont déjà permis d'établir un diagnostic partagé de la rue avec les

habitants et les commerçants volontaires. Aujourd'hui, il est l'heure de consulter la population et les acteurs locaux intéressés sur le contenu du projet pour pouvoir passer, ensuite, à l'action.

Aussi, très prochainement, habitants, commerçants, associations vont être consultés ! Plus d'informations à venir dans quelques semaines... Tenez-vous informés, on a besoin de votre avis !

Habitat ancien : plus de 80 logements déjà réhabilités

Le centre ancien de La Réole regorge d'un beau patrimoine, témoignant d'une histoire riche, mais les immeubles du centre-ville comptent, comme dans beaucoup de villes de France, de nombreux logements dégradés et énergivores.

Aussi, en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Anah) et le SIPHEM (Maison de l'Habitat), la Ville de la Réole a mis en place, dès 2016, une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et le Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Elle a pour objectif principal de développer une offre de logements de qualité, en encourageant les investisseurs locaux et extérieurs à réhabiliter les logements anciens du centre-ville et en luttant particulièrement contre les situations d'habitat indigne et le mal logement.

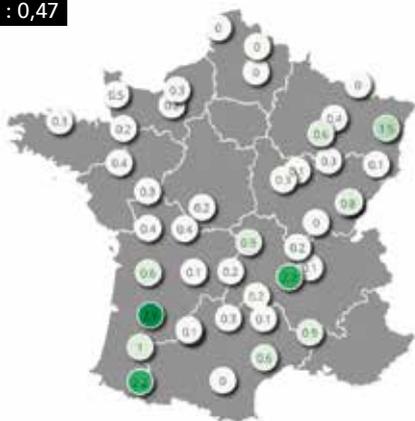
Cette OPAH-RU a déjà permis de réhabiliter plus de 80 logements du centre-ville et de sortir près de 40 logements de la vacance de longue durée.

Elle a ainsi généré près de 4 millions d'euros de travaux, ce qui est une très bonne nouvelle pour nos artisans et notre économie locale. Sur ces 4 millions d'euros de travaux engagés, la Ville, la Communauté de Communes, le Département et l'Anah ont versé plus de 2 millions d'euros de subventions.

Ces chiffres montrent que cette opération fonctionne et place la Ville de La Réole parmi les villes les plus dynamiques au plan national dans la réhabilitation de l'habitat ancien.

Nombre annuel de logements locatifs réhabilités / 1 000 habitants

Moyenne : 0,47



Données infocentre ANAM du 17/07/20 : disponibles pour 47 communes sur 54

Bien que ces chiffres soient très positifs et qu'ils témoignent d'une redynamisation progressive du centre-ville, la commune doit poursuivre ses efforts et l'habitat restera l'une de ses priorités.

Bienvenue aux nouveaux Réolaises et Réolais !

Pourquoi le centre-ville de La Réole ou pourquoi La Réole ?



« Conquis par la qualité de vie et le charme de cette ville et ses environs »

Venant d'Anjou dans le Maine-et-Loire, nous sommes arrivés à La Réole il y a maintenant un an pour des raisons professionnelles. Au gré de nombreuses balades, nous avons pu découvrir un territoire très varié avec des habitants agréables et bienveillants. De plus, les sorties en kayak avec le club CK Réolais ont permis aussi d'apprécier la Garonne et ses paysages alentour. Conquis par la qualité de vie et le charme de cette ville et ses environs, nous avons décidé de poser nos valises et de nous installer dans cette belle cité historique.

Benoît et Nathalie De La Rochebrochard



« Nous sommes tombés amoureux de la ville et de ses environs »

Bien que basés à Berlin, nos activités nous mènent partout en Europe et c'est lors d'un de nos voyages que nous sommes passés à La Réole. Nous sommes tombés amoureux de la ville et de ses environs, mais aussi des gens qui nous ont si bien accueillis. C'est pourquoi nous avons décidé de rester ; cette ville est une véritable inspiration pour l'art et pour la vie.

Maayan dirige sa compagnie théâtrale et Philipp est réalisateur de films.

La route des Quais fait peau neuve



Deux ralentisseurs seront bientôt installés sur la route des Quais.

Incombant au Département, la route dite « des Quais » a été refaite dans son ensemble dans le courant de l'été. Cette réfection sera prochainement suivie par l'installation de deux ralentisseurs. Positionnés au niveau du bar « Le Petit Baigneur » et du futur ascenseur, ils limiteront la vitesse excessive des véhicules.

Réfection du chemin de Ronde : les travaux sont programmés

De lourds travaux concernant le remplacement de la liaison électrique existante qui va du Mirail à la gare SNCF sont prévus à partir du printemps prochain et jusqu'en fin d'année. Ces travaux impacteront les chemins de Ronde et Blasignon, les avenues François-Mitterrand et Victoire jusqu'à la gare.

La ville de La Réole programmera les travaux de réfection de ces voies sur le planning d'intervention de la régie municipale et avec l'entreprise prestataire RTE.

Cette parfaite coordination et la mutualisation des travaux avec nos partenaires permettent à la ville de réaliser d'importantes économies.



Une nouvelle laveuse de voirie pour une plus grande propreté dans la ville.

Propreté de la ville : une nouvelle organisation et de nouveaux équipements

Suite à l'achat d'une laveuse de voirie plus performante pour compléter le parc des engins de nettoyage de la ville, une nouvelle organisation vient d'être mise en place avec les quatre agents du service voirie afin de respecter un planning d'intervention sur l'ensemble des rues et quartiers de la ville.

Coupes, tailles et tontes : le service des espaces verts est de retour

Deux jeunes saisonniers sont venus prêter main forte au service.



Coupe de rentrée pour les espaces verts après la période de confinement.

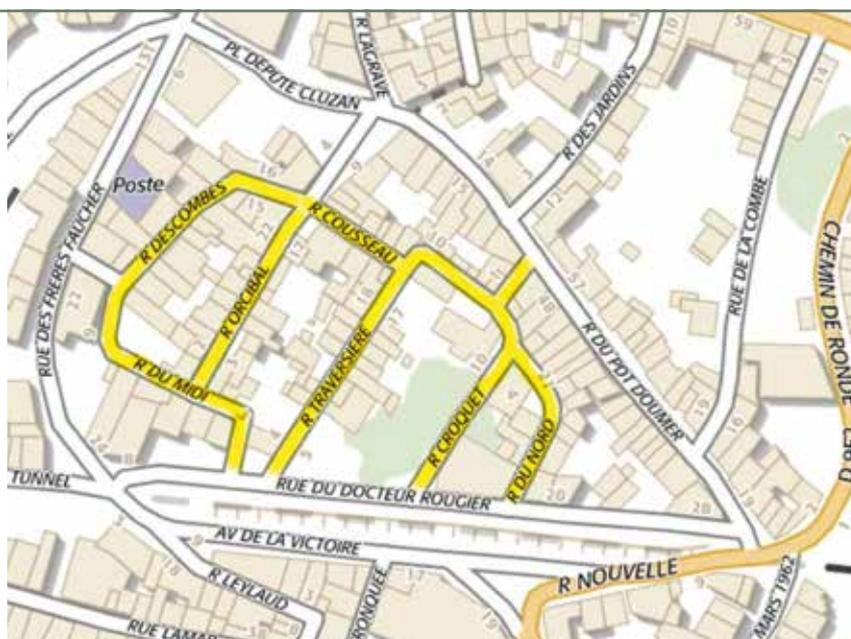
La période de confinement du printemps dernier n'a pas permis l'entretien normal des espaces verts et la nature, très logiquement, a repris ses droits. Nos agents, confinés ou appelés à d'autres tâches sanitaires urgentes, n'ont pu enfourcher leurs tondeuses et lancer les débroussailliers que tard dans la saison. Avec le renfort de deux

jeunes saisonniers venus compléter l'équipe, rues, places et quartiers de la ville redeviennent peu à peu des espaces où l'herbe ne s'affole plus.

Rappelons que la ville s'est engagée dans une démarche environnementale forte en abandonnant l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics depuis 2014.

Réfection du Bourg Neuf

Après quelques travaux d'urgence réalisés début août par l'entreprise Eurovia, une remise en état de grande ampleur est programmée pour le printemps prochain. Tout comme pour les travaux réalisés rue de Caumont, rue de la Bombe, nous profiterons des travaux de la Régie Municipale sur son réseau afin de n'ouvrir la chaussée qu'une seule fois et procéder à la réfection de la voirie de façon définitive. Une concertation avec les habitants sera programmée en amont pour évoquer la nature des travaux, la végétalisation et l'éclairage public.



Une tapissière qui a de la suite dans les ID



Tapissière d'ameublement depuis 3 ans à La Réole, Isabelle Delaunois vient d'installer ID Tapisserie au 45, rue du Général Leclerc dans un nouvel espace dédié à la réfection de sièges, la confection de rideaux, stores, coussins, abat-jour et têtes de lit. Un lieu qui se veut vivant pour accueillir différentes activités, comme des cours de couture, des ateliers relooking de petits mobiliers, des stages de création de meubles en carton ou encore des journées d'initiation à la tapisserie.

Renseignements ou inscriptions auprès d'Isabelle au 06 14 94 46 08, ou en passant à la boutique.

Les Philan'brocs



Michel, Françoise Cittone et Dominique Henrion.

La première édition de leur brocante professionnelle, en partenariat avec la ville de La Réole, aura lieu le mercredi 11 novembre dans le prieuré et sur la place Albert Rigoulet si la Préfecture l'autorise. Cette brocante veut rassembler Réolais et visiteurs. Un beau rapprochement choisi par les Philan'brocs entre ville et brocante d'art et d'histoire.

Brocante le mercredi 11 novembre, dans le prieuré et sur la place Albert Rigoulet.

Y'a une sorcière dans ma bière !

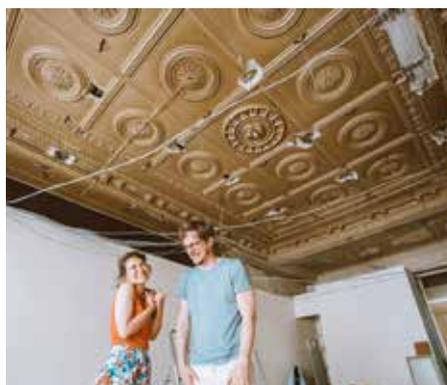


Cette microbrasserie artisanale bio s'est installée au 92, rue Armand Caduc pendant le confinement pour le plus grand bonheur des amateurs de production certifiée bio. Véro et Véro, brasseuses féministes et fières de leur bière *Virago*, parlent d'une seule voix et précisent : « *Nous souhaitons raconter l'histoire de la bière et rappeler que c'est avant tout une histoire de femmes. En souvenir du rôle des femmes dans l'histoire de la bière et en mémoire des femmes brasseuses qui furent accusées de sorcellerie durant l'Inquisition, nous brassons chacune de nos bières avec l'une d'entre elles... dans toutes nos bières... il y a une sorcière.* »

Lundi de 8h à 18h, jeudi de 8h à 17h, vendredi de 10h à 12h30, samedi de 10h à 12h30 et aussi sur le marché de La Réole le samedi matin.

À consommer avec modération, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Maison Ilot



Clémence et Cyrille donnent une nouvelle vie aux objets et aux fleurs. Ils vous accueillent dans cette maison d'art de vie, lieu atypique et charmant, où se mêlent déco et fleurs séchées. Ouverture du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 14h à 19h et le samedi matin au marché de La Réole.

De Fil en Aiguille



Audrey Patanchon, couturière, s'installe sur le haut de la rue Benac et propose une activité de retouche, confection et création sur mesure, de la vente de tissu, de la mercerie en boutique ainsi que des cours de couture et un service de repassage.

Horaires d'ouverture : mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 au 37, rue André Benac.

Pour plus de renseignements : 06 85 10 61 11

À la Maud de chez nous



Maud Coudonneau a régalé les Réolaises et les Réolais, ainsi que les visiteurs, durant cette saison estivale en proposant des glaces artisanales rue Armand Caduc, non loin de sa future boutique qui ouvrira prochainement au 71 de la rue. Cette épicerie proposera des produits locaux et issus de l'agriculture biologique, mais également de la petite restauration élaborée grâce aux produits vendus sur place.

Dernière minute

Isabelle Quintana a ouvert le 1^{er} octobre au 13 rue Armand Caduc sa boutique « *Minéraux-Créations* ». Bienvenue à **Emmanuelle Roy** et son atelier « *La bulle d'art* » qui s'est installée dans la boutique des Coloriés 41 rue Armand Caduc.

La Réole, ville d'art et d'histoire... et d'initiatives !

Le service « Ville d'art et d'histoire » de la mairie de La Réole poursuit ses missions d'animation et de valorisation du patrimoine réolais.

Les Mains du Patrimoine 2020

Pour 2020, l'événement « Les Mains du Patrimoine » a malheureusement été annulé en raison de la pandémie de Covid 19. Un grand regret puisque, cette année, plus de 50 artisans et artisans d'art avaient répondu à l'appel. Certains métiers d'art, rares en France, étaient prévus au programme sans oublier les ateliers créatifs pour les scolaires et les familles ! Gardons le suspense pour l'année prochaine, en espérant que les conditions sanitaires permettront le maintien de cette manifestation.

#Culturecheznous #Patrimoineàlamaison #Patrimoineàemporter

Pendant le confinement, le service a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux pour garder le lien avec les administrés et proposer de nouvelles formes de médiation du patrimoine : #patrimoineàemporter #patrimoineàlamaison #culturecheznous...

Retrouvez tous les contenus partagés durant cette période (vidéos, dessins, activités ludiques...) sur la page du service patrimoine : facebook.com/La-Réole-ville-dart-et-dhistoire.

« Rendez-Vous La Réole » (juillet-novembre 2020)

Les visites guidées et animations du printemps 2020 n'ont pas pu être organisées, mais le service a maintenu sa programmation estivale à travers la plaquette « Rendez-Vous La Réole ». Plusieurs animations ont été proposées cet été en compagnie de nos guides-conférenciers **Léonor Reuzé** et **David Souny** : les visites FLASH patrimoine (45 minutes pour découvrir dans



Rue André Bénac avec David Souny

le détail un quartier, un édifice ou une rue de la ville), les balades urbaines organisées cette année autour du chemin des Arts et les traditionnelles visites théâtralisées mises en place par les collègues de l'Office de tourisme ! Le service Ville d'art et d'histoire est également très heureux d'inaugurer cette année un nouveau cycle de conférences sur le prieuré bénédictin qui se tiendra gratuitement lors du Festival Des Riches Heures de La Réole (septembre) et du Festival d'orgue (novembre).



CONTACT

Mairie de La Réole, Service « Ville d'art et d'histoire »
05 56 61 10 11 / 06 19 76 16 33, patrimoine@lareole.fr

À venir pour l'automne 2020 : les « Cinés Patrimoine » au cinéma Rex (nouveau de cette année !), les Journées Nationales de l'Architecture...

Toutes les animations sont disponibles sur le site internet de la ville www.lareole.fr à la rubrique « agenda ».

De la « ville » au « Pays d'art et d'histoire »

L'extension du label vers un futur « Pays d'art et d'histoire » est toujours en cours de construction. Le projet se poursuit en partenariat avec les 5 Communautés de Communes partenaires (Réolais en Sud Gironde, Rurales de l'Entre-Deux-Mers, Bazadais, Sud Gironde et Convergence Garonne), les 23 communes pilotes (dont dans le Réolais : Bagas, Camiran, Gironde-sur-Dropt, Monségur, La Réole, Pondauret, Saint-Pierre d'Aurillac) et l'association Entre-Deux-Mers tourisme. Le service s'est pour l'occasion étoffé avec le recrutement de Madame Alice Elbaz, chargée de mission patrimoine en charge de la rédaction du dossier de candidature au label avec l'Animateur de l'Architecture et du Patrimoine. Un comité scientifique a été constitué pour accompagner la démarche et de nouveaux partenariats sont en cours... À suivre !

Bonne rentrée !

Les écoliers ont retrouvé le chemin de l'école avec cette année, à la direction du groupe scolaire Maryanick Pigné et Mathieu Guerre, et Nathalie Schoumann à la direction du périscolaire. L'occasion pour toute l'équipe de ménage, du restaurant scolaire et pour l'animation de retrouver anciens et nouveaux élèves.

Informations pratiques

Un périscolaire à votre service, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à partir de 7h30 le matin et 18h30 le soir.

Pour joindre :

- le périscolaire : 06 18 88 09 36,
- l'école : 05 56 61 00 42.

Pour tout problème avec la carte MIAM et le restaurant scolaire, contactez la mairie : 05 56 61 10 11



Équipe de ménage, équipe du restaurant scolaire, équipe d'animation sont au rendez-vous de cette année 2020-2021.

De gauche à droite : Arthur (Animation), Valérie (Restaurant scolaire), Sylvie (ATSEM), Mathieu (Directeur du périscolaire), Anaïs (Animation), Sylvie (Restaurant scolaire), Dorian (Animation), Véronique (Restaurant scolaire), Florence (Entretien), Pauline (Animation), Jennifer (Entretien), Agnès (ATSEM), Marie (ATSEM), Florence (ATSEM), Suzy (Entretien).
Manque sur la photo : Nathalie (Directrice adjointe du périscolaire), Éliane (Restaurant scolaire), Isabelle (Entretien), Véronique (Restaurant scolaire), Nadine (ATSEM), Angélique (ATSEM), Didier (Entretien).



Association Solid'Avenir : un coup de pouce à vos enfants !

Une équipe compétente et motivée au service des familles et leurs enfants.

Renseignements

Solid'Avenir

9 rue Armand Caduc à La Réole

Tél : 06 30 58 32 50 et/ou 05 56 61 13 23



Le programme du périscolaire

Pour les maternelles



Lundi : choisis ton jeu ou peinture et arts graphiques ou création à partir de papier mâché.

Mardi : initiation au théâtre ou jeu de balles ou choisis ton jeu.

Jeudi : initiation à l'art plastique ou rondes et chansons ou choisis ton jeu.

Vendredi : décorations, peintures et arts graphiques ou contes et histoires extraordinaires ou choisis ton jeu.

Pour les élémentaires

Lundi : école multisport ou jardinage et environnement ou choisis ton jeu.

Mardi : arts plastiques ou école multisport ou choisis ton jeu.

Jeudi : initiation au théâtre ou décorations ou choisis ton jeu.

Vendredi : décorations ou sortie médiathèque ou choisis ton jeu.

Opération confinement Covid



Lorsque le confinement a été imposé, la vie des Réolais en général et des personnes en situation de fragilité en particulier, est soudainement devenue très compliquée. C'est toute une organisation qu'il a fallu mettre en place pour faire face à une situation inédite et anxiogène :

- **Création de la plateforme La Réole Solidarité**, permettant à chacun de demander ou apporter de l'aide. Les bénévoles ont été une centaine sur le terrain pour répondre aux appels, organiser l'aide alimentaire, faire les courses, prendre des nouvelles presque chaque jour des personnes vulnérables... Les agents de la mairie ont été sur le

pont 24h/24 et 7j/7 pour vous venir en aide. Toutes ces personnes méritent notre reconnaissance.

- **Face à la pénurie de masques, un réseau de couturières a pris le relais** afin de fournir chaque habitant de la commune en masques. Les dons de tissu ont afflué et c'est ainsi qu'environ 4 000 masques ont été fabriqués et distribués.

- **Les commerçants n'ont pas été oubliés et ils ont été accompagnés** pour organiser de la vente à distance, créer des pages Facebook, etc. Le marché a dû s'adapter également et c'est ainsi qu'il s'est retrouvé à l'Amicale Laique avec toutes les précautions d'usage.

- **Afin d'informer la population en temps réel, plusieurs solutions ont été mises en place.** Premièrement, le site lareole-solidaire.fr a été créé en moins de 24 heures. Deuxièmement, le journal mensuel a été lancé plus tôt que prévu ; le premier numéro s'est appelé *La Réole Confinée* et il poursuit sa route sous le nom de *La Réole Info*, distribué par les élu.e.s et bénévoles dans les boîtes aux lettres et consultable en ligne sur le site www.lareole.info.

Troisièmement, les cérémonies comme celle du 8 mai (qui a attiré les caméras de France Télévisions) ont été retransmises en direct sur Facebook et sur le site de la ville. Les conseils municipaux ont également été retransmis en direct. Certes, le son n'était pas des meilleurs, mais cela demandera un temps d'adaptation et d'investissement en matériel.

En résumé, cette opération nous aura permis de conserver un lien social indispensable et de mettre en application cette notion de solidarité qui nous est chère.

Un grand merci à la solidarité anonyme...

Pendant les mois de confinement et même après, vous avez été nombreux à contribuer, dans la simplicité du quotidien, à lutter contre l'isolement des personnes fragiles, âgées, et/ou handicapées. Vous étiez une centaine de bénévoles, dans la proximité de votre voisinage, de votre quartier.

Vous avez pris du temps pour appeler les personnes, prendre de leurs nouvelles, vous inquiéter de leur santé.

Vous avez pris du temps pour faire leurs courses, acheter le nécessaire, échanger un petit coucou chaleureux.

Vous avez participé dans une association à la distribution d'aide alimentaire, des Restos du cœur. Vous avez vécu des moments de proximité dans l'anonymat.

À chacun de vous un grand merci, pour votre générosité, pour le risque pris au service de l'autre et des autres, pour votre bienveillance, votre amitié, votre affection portées auprès de celles et ceux qui en ont eu le plus besoin.

Des proximités se sont continuées, des sympathies et des amitiés se sont nouées, pour un peu moins d'isolement, de solitude.

À chacun de vous, un grand merci.

Tout cela, quand tout redevient plus normal, a tendance à diminuer, à s'estomper... et pourtant l'isolement, la solitude, la fragilité perdurent au-delà de cette pandémie.

Nous souhaitons donner sens et avenir à toutes ces histoires d'hommes et de femmes qui ont donné une valeur à la solidarité et construit la Réole autrement. Merci à chacun de vous pour cette leçon de savoir-être. Et si cela pouvait continuer.

Un grand merci, du fond du cœur.

Plan canicule

Les aînés souffrent plus de la chaleur excessive que les plus jeunes. Si les températures dépassent les 35° en journée sans descendre la nuit sous les 20°, il s'agit d'une situation de canicule. La ville de La Réole a mis en place un dispositif de prévention et d'action. Nombreuses sont les personnes âgées réolaises qui ont été suivies et appelées pour rappeler les précautions élémentaires et les bonnes habitudes afin de traverser sans encombre cet épisode de chaleur.



Madame Pierrette Duhayot témoigne

« J'ai été vraiment très touchée par les appels téléphoniques réguliers de la mairie durant cette période de canicule tout

comme d'ailleurs durant le confinement où plusieurs fois l'on est venu prendre de mes nouvelles. C'est une très belle initiative à l'égard des personnes âgées : on se sent épaulés, moins seuls, ça remonte le moral ».

Améliorer son cadre de vie



Lan dernier, une première expérience de budget participatif vous a été proposée. Les projets lauréats, portés par des habitant.e.s, sont en cours de réalisation.

Par exemple, en novembre, un banc ombragé de deux arbres sera installé dans le quartier du Clos du Val de Garonne.

Et le quartier de La Marmory sera investi par la jeunesse, lors d'ateliers d'observation de la faune et la flore et de fabrication de nichoirs. Ce projet imaginé par Sandrine Deschamps et l'association MASCOT vise à nous sensibiliser à la beauté du site et à sa nécessaire préservation.

Nous vous proposerons en 2021 une nouvelle formule de budget participatif

à l'échelle d'un quartier, pour que les riverains puissent échanger avec les élu.e.s et les services de la ville afin de proposer des améliorations de leur cadre de vie.

Dans cet esprit de concertation, nous proposerons à des enfants et à leurs parents de contribuer à l'aménagement en ville d'un espace en aire de jeux.

Par ailleurs, les Réolais.e.s seront amené.e.s à donner leur avis sur l'avant-projet de réfection de la rue Armand Caduc. Parce qu'il est important d'entendre toutes les voix, nous viendrons à votre rencontre :

- Les élu.e.s se présenteront aux riverains et commerçants. Ils les rencontreront et les écouteront individuellement.
- Une exposition de photographies anciennes et des images du projet sera présentée lors du marché du samedi 17 octobre. Vos élu.e.s seront là pour vous y rencontrer.
- Les acteurs du handicap seront invités pour traiter des questions spécifiques liées à l'accessibilité.
- Des ateliers seront organisés à destination des enfants et de leurs familles dans les locaux de Solid'Avenir en partenariat avec le service « Ville d'art et d'histoire ».

S'engager pour la ville

La municipalité ouvre ses commissions de travail pour que les habitant.e.s intéressé.e.s puissent participer à la conception et au suivi de l'action municipale, sur les thématiques suivantes :

- proximité (vie des quartiers, solidarités)
- culture
- urbanisme, aménagement
- restauration scolaire
- animations du centre
- foire

Vous pourrez répondre à un questionnaire en ligne ou en version papier pour définir les usages que vous souhaitez avoir de cette rue si emblématique.

Enfin, vous serez invité.e.s à une réunion publique pour prendre connaissance des détails de cet avant-projet et pouvoir vous exprimer à ce sujet.

Vous avez un projet citoyen pour la ville ou votre quartier ? Rencontrons-nous !

Contactez Camille Estournès, adjointe en charge de l'égalité et de la participation citoyenne : camille.estournes@lareole.fr

le saviez-vous ?

La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains

Le règlement sanitaire départemental type précise en son article 32 que « les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus d'assurer un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords ». Par abords, il faut entendre l'espace de proximité qui entoure ces immeubles. Il vous revient ainsi de balayer et nettoyer trottoir et caniveau sur la partie de la voie publique qui longe votre maison ou votre jardin.

Un arrêté municipal vient d'être pris en ce sens afin d'associer les Réolais au maintien d'un cadre de vie agréable aux côtés de nos équipes d'entretien des espaces publics.



Dépôt des poubelles sur le trottoir : c'est interdit !

Conformément au règlement de collecte, tout usager résident sur le territoire de l'USTOM doit disposer d'un bac ou de sacs prépayés. Le règlement de collecte est un acte unilatéral qui s'impose à l'usager. Le non-respect de ces dispositions peut entraîner des sanctions financières. Vos poubelles ou sacs rouges doivent être sortis le jour

de la collecte uniquement ou la veille au soir. De même, il est strictement interdit de déposer des encombrants (appareils ménagers, matelas...) sur la voie publique. La déchetterie de La Réole permet de déposer tous vos encombrants 23 fois dans l'année sans coût supplémentaire. L'image de la Ville dépend de l'implication de tous !

2020-2021: vers une saison en demi-teinte

Mis à l'arrêt par la Covid 19, les clubs réolais ont clôturé leur saison avec un goût d'inachevé.

Fin de la compétition pour tous en mars, année blanche pour certains, montée en division supérieure pour d'autres, tous espèrent redonner au sport la place qui est la sienne, conscients que rien ne sera plus pareil. La bonne nouvelle est que nos clubs sont prêts à nouveau pour accueillir leurs adhérents et licenciés avec la même passion et la même envie de développer le sport pour tous à La Réole.

La Réole, Bazas et Langon sont au diapason



De gauche à droite : Jean Pierre Pointreau (sce des sports Langon), Jérôme Ducos (sce des sports Bazas) et Bernadette Cousin (adjoïnte aux sports La Réole). Absent sur la photo Mathieu Guerre (sce des sports La Réole).

Les différents responsables des services des sports et les élu.e.s des villes de La Réole, Bazas et Langon se sont rencontrés fin août pour partager leurs expériences, mettre en place une stratégie commune et élaborer un protocole sanitaire qui devra être suivi et appliqué par les associations de chaque ville.

Si l'évolution progressive des textes durant l'été a permis la réouverture des salles et stades municipaux pour reprendre une activité quasi normale, dans sa conférence de presse du 14 septembre dernier, Madame la Préfète confirme l'interdiction d'accéder aux vestiaires. De même, le port du masque devient obligatoire dans un périmètre de 50 mètres autour et dans les lieux sportifs.

Vous l'aurez compris, dans ce contexte difficile et incertain, nous devons œuvrer tous ensemble au respect des préconisations sanitaires afin qu'une reprise normale des activités puisse être envisagée dans un futur que nous espérons proche.

Une médaille pour une carrière exemplaire



Très récemment, Jean Claude Bentejac, s'est vu remettre la médaille de bronze du ministère de l'Éducation nationale et ministère des Sports pour son implication sportive durant 60 ans.

Entré au sein du Stade Réolais XV à l'âge de 7 ans, il ne

le quittera qu'en 2018 pour souffler un peu. Tour à tour, joueur, entraîneur, dirigeant et même président, cet amoureux du ballon ovale n'aura eu de cesse de s'investir fidèlement pour son club de cœur où chacun lui reconnaît des qualités humaines et relationnelles hors du commun. Aujourd'hui c'est en supporter qu'on le retrouve sur la main courante, mais toujours en bleu et blanc !



Encore un titre pour le Moto club réolais

Championne en titre de la Ligue Nationale de Speedway, l'équipe réolaise nous ressort avec panache un second titre en cette année si particulière.

Les manches très engagées sur 3 journées (21, 22 et 23 août) se sont déroulées sous l'œil attentif du Président Philippe Dubrana et de son staff qui ont scrupuleusement respecté les consignes sanitaires après l'autorisation reçue de la préfecture d'organiser ces courses.

Premier bilan des visites aux expositions

La Réole peut être fière d'avoir maintenu sa saison culturelle. Après le confinement, le chemin des arts est arrivé comme une bouffée d'oxygène et les expositions, concerts et pièces de théâtre ont connu un succès limité uniquement par le nombre de spectateurs autorisés par la préfecture. Entre le 10 juillet et le 30 août, les expositions de Charlotte Lacroix à l'ancienne prison et Jean-Denis Pendanx à l'ancien hôtel de ville ont accueilli plusieurs milliers de visiteurs tandis que les concerts, les mercredis du « piano au prieuré », et le théâtre avec *Les Ateliers d'Amélie* ont atteint leur capacité maximale de 100 spectateurs par représentation. Les « trônes d'asphalte » et ses photos ont été très appréciés avec ses installations de chaises dans différents points de la ville, puis septembre a fait place à la photo avec les expositions d'Arnaud Marchais (photos animalières) et Pierre-Paul Feyte (phénomènes célestes). Étant donné les circonstances particulières, nous pouvons parler de succès incontestable.



Vivacité



Les Riches Heures



Charlotte Lacroix



Jean-Denis Pendanx



William Theviot

Les associations culturelles ont elles aussi proposé un programme très fourni. C'est ainsi que La Petite Populaire a proposé, tout au long de l'été, des concerts et démonstrations de danse dans différents quartiers de la ville. Les Riches Heures de La Réole a, quant à elle, maintenu son Académie des Riches Heures au terme de laquelle un très beau concert a pu être proposé dans le prieuré. Vivacité a également maintenu ses représentations théâtrales au prieuré. Le cinéma Rex, après une période de fermeture, a repris ses programmes et ses ciné-débats, contribuant, grâce à ses bénévoles très engagés, au bien-être général.

L'addition de tous ces événements, dont certains ont été couverts par France Télévisions, ont grandement contribué au rayonnement de notre ville en Nouvelle-Aquitaine et au-delà.



Dionysos



Une saison touristique en demi-teinte

Hor mis le virus qui a beaucoup touché la fréquentation touristique, c'est surtout le mois d'août avec ses températures élevées qui a subi une baisse significative des visiteurs de notre cité, recensés au bureau du tourisme (1 690 contacts soit - 33%) ; les grands absents étant surtout les étrangers (- 70%). Le mois de juillet, quant à lui, est resté relativement stable par rapport à 2019 de même que la fréquentation du camping. On peut tout de même se réjouir de la bonne fréquentation des visites guidées organisées par Entre-deux-Mers Tourisme et le Service Ville d'Art et d'Histoire de la commune qui a souhaité, malgré la situation sanitaire, proposer des animations associées au Chemin des Arts qui a permis d'ouvrir à la visite nos bâtiments historiques. Notons aussi le formidable succès de Terra Aventura, cette découverte ludique et numérique de notre cité millénaire, proposée par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'office de tourisme : 783 inscriptions en juillet, soit 1 250 personnes environ venues de toute la région.

Festival des Musiques Anciennes de La Réole

Du 24 au 26 septembre se déroule la 12^e édition du Festival des Musiques Anciennes de La Réole. Ce rendez-vous musical unique en Aquitaine débutera à Bazas le jeudi soir et se poursuivra le vendredi soir et le samedi toute la journée à La Réole.

Concerts, conférences et visite guidée de l'ancien monastère par un guide-conférencier rythmeront ce festival qui n'a pas renoncé à son ambition de qualité malgré cette période difficile.

www.lesrichesheuresdelareole.fr

Concerts gratuits pour les moins de 12 ans ; conférences et visite guidée gratuites pour tous.



L'été 2020 à la piscine

Les préconisations sanitaires ayant obligé à retarder l'ouverture de la piscine municipale, celle-ci a finalement ouvert ses portes le 11 juillet. Le protocole strict mis en place par la municipalité en lien avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et Jeunesse et Sports n'a malheureusement pu autoriser que 70 personnes en simultané afin de respecter la distanciation sociale.

Une équipe dynamique de sauveteurs aquatiques, d'agents d'accueil et d'entretien ont assuré cette période estivale placée sous le signe de la vigilance et de la sécurité pour tous.



De gauche à droite : Elise Jacques, Héroïse Hernandez, Joséphine Coste, Jules Bova et Arno Baumann. Absents sur la photo : Adrien Berleureau, Pauline Hebras, Dorian Guibert et Emma Lasserre.



De gauche à droite : Pascal Fracassi, Jean Marc Lafon et Yohan Guéneq - Daniel Blanc.

Un grand merci à nos agents municipaux qui ont assuré la mise en eau en un temps record ainsi que l'entretien 7/7 des machines et des bassins.

Les élus de l'opposition

Les premiers mois de cette mandature ont été occultés par la crise du Covid 19 dont les conséquences humaines et économiques seront catastrophiques, dans notre commune aussi.

Dans ce contexte, les premières réunions du conseil municipal ont été consacrées aux dossiers techniques et notamment au vote du budget et à l'élection des représentants des élus dans les différents conseils d'administration. Sans surprise, notre représentation a été limitée par la majorité au minimum légal pour notre groupe. Mais vous pourrez compter sur notre action dans ces conseils :

Conseil d'administration CCAS : Odile Boy

Conseil d'administration caisse des écoles : Abdallah Boudalil

Conseil d'administration de la régie municipale multi-service : Laurent Bignolles-Sorbie

Mais au-delà de notre travail au quotidien dans ces instances, nous comptons peser sur le Projet de Ville en préparation qui va être présenté durant le mois

d'octobre. Si certains de ses aspects semblent acceptables, il comporte notamment la création un peu loufoque d'un ascenseur censé relier les quais à la ville. Une vision urbanistique totalement déconnectée des usages de tels équipements qui restent la plupart du temps inutilisés malgré les sommes englouties.

Nous vous invitons à vous exprimer largement contre ce Grand Projet Inutile, symbole d'une vision un peu mégalomane de notre ville qui n'a pas besoin d'un tel outil, appelé à rouiller ou à servir de sanissettes sauvages. Au minimum, un tel engagement financier mériterait une consultation citoyenne par un vote.

À défaut de consultation démocratique, des réunions publiques seront organisées fin octobre et nous vous proposons de venir vous exprimer très largement sur cette coûteuse lubie du maire.

En attendant nous restons à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter : notre groupe exprime vos attentes, votre vision de La Réole : odile.boy@lareole.fr, Laurent.Bignolles-Sorbie@la_reole.fr, boudalil.abdallah@protomail.com. Notre page Facebook : La Réole, tout simplement

Les élus de la majorité

Chères Réolaises, chers Réolais,

En revenant sur ces quelques mois écoulés depuis l'élection du 15 mars, notre équipe est fière d'avoir su s'engager aussi vite et efficacement dans le fonctionnement de notre ville. Bien qu'installés officiellement le 23 mai, c'est dès le premier jour du confinement, soit deux mois avant, que nous nous sommes retrouvés à l'œuvre sur le terrain avec l'aide précieuse des agents de la ville. La tâche fut lourde : organisation de la plateforme solidaire, appels téléphoniques quotidiens, approvisionnement des personnes fragiles, organisation de l'aide alimentaire puis du marché lorsque ce fut possible, lancement du journal municipal, distribution de flyers informatifs, aide aux commerçants, organisation de la confection de masques et enfin, la retransmission des cérémonies en direct afin que tous, nous puissions nous accrocher à un semblant de vie « normale ». Nous souhaitons rendre hommage aux membres de notre liste qui n'ont pas été élus, mais qui ont participé avec entrain à toutes ces tâches.

Ces quelques mois ont été riches de rencontres et d'enseignements ; vos encouragements et votre gratitude nous ont touchés.

La crise n'est malheureusement pas terminée, mais nous commençons à trouver notre rythme et nos repères. Ce n'est pas simple et bien que conscients que nous serons souvent sous le feu des critiques, nous continuerons d'agir de façon bienveillante et surtout positive pour le bien de notre ville.

Notre projet était clair, notre vision ambitieuse et vous nous avez élus à près de 73 % ; notre objectif est de mener ce projet à son terme et de rendre la vie à La Réole encore plus agréable et la ville encore plus belle. Rejoignez les commissions municipales et construisons ensemble notre ville de demain ! Votre soutien nous encourage à toujours aller de l'avant, à être positifs et à œuvrer pour le bien commun.

À toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne rentrée avec l'espoir d'un futur proche moins Covid, plus serein et plus joyeux.



[1]

Retour en images

Concerts dans le prieuré

[1] et [2]

Tout au long de l'été, des pianistes nous ont offert des concerts dans le prieuré. Classiques ou jazz, ces concerts gratuits proposés dans le cadre du Chemin des Arts ont ravi les spectateurs chaque mercredi soir.



[3]



[2]



[4]

Académie des Riches Heures [3] et [4]

Ginette Rebelle avec la Petite Populaire [5]

Éri Le Collen [6]



[6]

[5]



[1]

Nadau [1]

C'était juste avant le confinement et à quelques jours près, tout aurait été annulé ; la chance a donc été avec nous pour accueillir le groupe Nadau dans le gymnase Colette Besson nouvellement rénové. Grâce à une organisation sans faille du groupe Lous Réoulès, salle comble et succès immense pour ce groupe légendaire.



[2]

Les Ateliers d'Amélie

[2] et [3]

Fin juillet, Le Chemin des Arts a accueilli Les Ateliers d'Amélie pour trois jours de théâtre au prieuré. La troupe, venue spécialement de Paris, nous a offert un spectacle drôle et très bien joué par la troupe de jeunes actrices et acteurs. Trois jours de bonne humeur et 300 spectateurs (sur trois jours) ravis par la pièce *Dionysos* ; un véritable régal !



[3]

DERNIÈRE MINUTE

Baisse du prix du gaz à la régie municipale

Depuis juin, l'accueil de la régie municipale a rouvert ses portes aux usagers, dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur. Pour mieux répondre à la demande et limiter les risques de propagation du virus, le paiement par carte bancaire a été mis en place depuis le 1^{er} septembre. Cependant, pour éviter tout déplacement, la mensualisation et le prélèvement automatique restent les modes de paiement à privilégier.

À l'approche de l'hiver, les abonnés seront également ravis d'apprendre que la régie municipale a réussi à baisser ses tarifs sur le prix du gaz, malgré une augmentation des tarifs d'Engie cet été de 1,9%. Le déploiement des réseaux se poursuit également avec un raccordement des rues de la Bombe et de Caumont (ainsi que son impasse).

Accueil de la régie municipale

Ouvert de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tél. 05 56 61 05 13 - mail : accueil@rmms-lareole.fr - Numéro d'urgence : 06 14 81 64 47

La Réole pratique

Police municipale : 06 19 76 16 37

Permanence de monsieur

le maire : le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Secours Catholique :

Chantal Bougès au 05 56 71 25 27.
Chaque jeudi de 14h à 16h30

MDSI Maison Départementale

Solidarité et Insertion :

sur RDV au 05 56 71 09 10.

Action Sociale : Luc Darcos, adjoint

Le jeudi 10h à 12h sur RDV, mairie

Permanence CAF : Communauté

de communes. Renseignements du lundi au vendredi. Un technicien CAF vient le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Assistante sociale MSA

Sur RDV au 05 57 98 25 10

Architecte CAUE :

Mairie sur RDV. Tél. 05 56 61 10 11

Défense consommateurs :

Ancienne école de Frimont, 1^{er} vendredi du mois de 15h30 à 17h

Maison de l'Habitat (SIPHEM)

Gironde / Dropt au 05 56 61 20 75

FNATH accidentés travail et

handicapés : 1^{er} jeudi du mois 10h à 12h, salle Marc Morell

Chiens perdus : SPA de Mérignac

05 56 34 18 43

Maison de santé rurale :

médecins, infirmières, kinésithérapeutes...
au 05 24 25 30 00

Maison des adolescents :

Sur rendez-vous au 05 56 38 48 65

Espace Métiers Aquitaine :

05 57 81 45 65

URGENCES DE L'HOPITAL :

Antenne d'accueil de premiers soins tous les jours de 8h à 20h.
Tél. 05 56 61 52 53
Médecin de garde de 20h à minuit
05 56 61 21 61
Nuit > SAMU 15

TEMPO, le magazine

de La Réole - janvier 2020

Magazine de la Ville de La Réole

Tirage : 2 300 exemplaires.

Directeur de la publication :

Bruno Marty.

Coordination, secrétariat de

rédaction : Christophe Gardner..

Réalisation : ●PAGE PUBLIQUE

Crédits photos : Mairie de La Réole
Christophe Gardner et Bernadette Cousin.